

Introduction

Chers clients Webasto,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'appareil de chauffage à eau Thermo Pro 90 HDD de Webasto. Nous espérons que cet appareil de chauffage vous procurera un confort sans égal lors de voyages et ce, pendant de longues années.

L'appareil de chauffage Thermo Pro 90 HDD est utilisé en combinaison avec le système de chauffage du véhicule en mode de chauffage autonome pour le préchauffage de la cabine et du moteur.

Une utilisation régulière de cet appareil de chauffage vous offre les avantages suivants :

- **Une sécurité accrue** grâce à une meilleure visibilité dans toutes les directions dès le démarrage.
- **Moins d'usure et d'émissions lors du démarrage à froid** grâce au préchauffage du moteur.
- **Une température de confort atteinte plus rapidement et ce, même pour des moteurs à faible chaleur résiduelle** grâce à l'option Réchauffage pendant le trajet.
- **Possibilité de conserver automatiquement et sans grande dépense d'énergie une température de confort sur des véhicules équipés du système Start/Stop** grâce à une intégration de l'appareil de chauffage (intégration Engine-Off).

Équipement de véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses par route (ADR) :

Selon l'équipement concerné, la fonction de l'ADR est prévue.

Nous supposons que l'utilisation et le fonctionnement de votre nouveau chauffage vous ont été expliqués de manière tout à fait satisfaisante par l'atelier/le point-service qui a effectué l'installation. Nous souhaitons, dans cette notice d'utilisation, vous décrire une nouvelle fois comment utiliser de manière sûre cet appareil de chauffage.



Remarque

Les véhicules destinés au transport de marchandises par route ne doivent pas être équipés d'éléments de commande programmables ou télécommandés.

Afin de découvrir et de comprendre toutes les fonctions offertes par cet appareil de chauffage, lisez attentivement cette notice d'utilisation.

En procédant ainsi, vous pourrez être sûr de pouvoir utiliser sans risques toutes les fonctions de manière pleinement suffisante et avec un confort intégral.

En cas de perte, prenez immédiatement contact avec un agent agréé Webasto pour obtenir un document de remplacement.

Tous les travaux de réparations et d'entretien non décrits dans ce manuel devront être uniquement exécutés par un revendeur agréé Webasto.



Consignes d'entretien et de sécurité

L'appareil ne doit être mis en service qu'après avoir été contrôlé uniquement par un personnel formé par Webasto. Le montage de l'appareil doit être exécuté dans les règles de l'art, en conformité avec la notice de montage.

Il existe dans le champ d'application de la directive européenne 70/156/CEE et/ou CE/2007/46 (pour nouveaux types de véhicule à partir du 29/04/2009) une procédure d'homologation conformément aux directives ECE-R 122 (chauffage) et ECE-R 10 (CEM) pour l'appareil de chauffage à eau Thermo Pro 90 HDD

L'année de première mise en service doit être identifiée sur la plaque signalétique de l'appareil de chauffage.



Risque d'explosion

Risque d'asphyxie

L'appareil de chauffage **ne doit pas être utilisé** :

- dans les stations-service et près de réservoirs de stockage de carburant.
- dans des endroits où peuvent se former des gaz ou des poussières facilement inflammables ainsi que dans des endroits où sont entreposés des liquides ou des matières solides facilement inflammables (p. ex. à proximité des lieux de stockage de carburant, de charbon, de poussières de bois, de silos à céréales, d'herbes et de feuilles sèches, de cartonnages, de papier etc.).
- dans des locaux fermés (p. ex. garage), même avec l'horloge de programmation ou Telestart.



L'appareil de chauffage **ne doit pas** :

- être exposé à des températures de stockage de +80 °C (+120 °C sans module de commande). Un dépassement de cette limite risque de provoquer une panne irréversible de l'électronique.
- être utilisé sans une proportion minimale de 33% d'un antigel de marque dans l'eau du circuit de chauffage.



L'appareil de chauffage :

- doit être utilisé uniquement avec le combustible indiqué sur la plaque signalétique et à la tension nominale indiquée sur la plaque signalétique.
- doit être arrêté immédiatement et le fusible retiré en cas de dégagements de fumée importants, de bruits de combustion inhabituels ou encore d'odeur de combustible.
- l'appareil ne doit être remis en service qu'après avoir été contrôlé uniquement par un personnel formé par Webasto.
- doit fonctionner pendant 10 minutes, au moins une fois par mois, le moteur étant refroidi et à la plus petite vitesse de ventilation.
- doit être contrôlé tous les ans, au plus tard au début de la période de chauffage, par un spécialiste.

Revendications de responsabilité :



- Le non-respect de la notice de d'utilisation et des consignes qu'elle contient entraîne l'exclusion de toute responsabilité de la part de Webasto. Il en est de même pour toute réparation non professionnelle ou effectuée sans utiliser des pièces de rechange d'origine. La conséquence est une annulation de l'homologation de l'appareil de chauffage et, de ce fait, de l'autorisation générale de mise en circulation du véhicule/procédure d'homologation CE.
- La revendication de responsabilité ne s'applique que si le requérant apporte la preuve incontestable qu'il a bien respecté les consignes concernant l'entretien et la sécurité.

Utilisation de l'appareil de chauffage

Avant de mettre l'appareil de chauffage en marche (le contact étant mis), il faut mettre le chauffage du véhicule sur « chaud » et régler le ventilateur de chauffage sur la plus petite vitesse (consommation de courant réduite). Selon le type de véhicule concerné, ce réglage peut être exécuté automatiquement ou en partie par le climatiseur automatique. Veuillez vous faire expliquer quels sont les réglages optimaux par un revendeur spécialiste.

Uniquement pour les véhicules destinés au transport de marchandises dangereuse sur route :

L'appareil de chauffage Thermo Pro 90 HDD est mis en marche ou à l'arrêt à l'aide d'un commutateur commandé manuellement. Des commandes automatiques ne sont pas autorisées. Sur les véhicules de type FL, le fonctionnement de ces appareils de chauffage est interdit pendant le chargement et le déchargement ainsi que sur les sites de chargement. Pour cela, le signal émis par le générateur (alternateur) ainsi que celui-ci émis par la commande auxiliaire sont interrogés.

Sur les véhicules de type FL, les appareils de chauffage s'arrêtent automatiquement et le post-fonctionnement maximal de l'ADR est, en conformité avec les prescriptions légales, d'environ 40 s.

Un post-fonctionnement de l'ADR se produit si :

- le signal du générateur (D+, alternateur) n'a pas été émis ou
- le signal de la commande auxiliaire (p. ex. unité de transfert de chargement) est présent.

Une fois le post-fonctionnement de l'ADR terminé, le module de commande se trouve en mode de blocage ADR.

Il est possible de redémarrer l'appareil de chauffage en désenclenchant et réenclenchant le commutateur « MARCHE/ARRÊT ». Cela est valable aussi longtemps que l'unité de transfert de chargement reliée au véhicule est en marche. Le blocage de l'ADR n'est pas supprimé lorsque le commutateur "MARCHE/ARRÊT" est activé et que la tension de service U_b est supprimée et appliquée de nouveau.

Actionnez le sectionneur (commutateur d'arrêt d'urgence) uniquement en cas de danger car, sinon, l'appareil de chauffage sera alors arrêté sans aucun post-fonctionnement (risque de surchauffe).

Fonctionnement appareils de chauffage :

Si l'appareil de chauffage est enclenché alors que le moteur est encore froid, l'appareil de chauffage démarre d'abord dans une plage de charge plus basse pour augmenter ensuite la puissance. Selon la température activée, cette procédure peut durer env. 2 min. La température du liquide de refroidissement est alors régulée automatiquement pendant toute la durée de fonctionnement. Il est possible de mettre en marche l'appareil de chauffage lorsque le véhicule se déplace. Le ventilateur du véhicule se met en marche seulement lorsqu'une température d'eau de refroidissement d'env. 30 °C est atteinte, ce qui permet d'éviter une consommation d'énergie inutile. De cette manière, le ventilateur du véhicule est mis en marche, en fonction de la température, avec un certain retard. Lorsque l'appareil de chauffage est arrêté, un post-refroidissement est alors enclenché pour une durée d'env. 90 s.

Si une panne se produit, l'appareil de chauffage n'enclenche pas, par mesure de sécurité, la pompe à combustible. Afin de préserver les batteries, l'appareil de chauffage est équipé d'un dispositif de coupure de circuit en cas de sous-tension. Afin d'assurer la recharge des batteries lorsque le véhicule se déplace, il faut appliquer la règle générale suivante : la durée de trajet doit être supérieure ou égale au temps de préchauffage.

Utilisation de la chaleur résiduelle

– Activation :

L'utilisation de chaleur résiduelle est activée seulement lorsque l'appareil de chauffage est mis en marche. Il s'agit d'une fonction entièrement automatisée qui est activée lorsque le moteur est chaud et qui vise à économiser de l'énergie. Après chaque mise en marche de l'appareil de chauffage mais encore avant la phase de réchauffage, la température du liquide de refroidissement est contrôlée par l'appareil de chauffage. Si une température de liquide de refroidissement au-dessus de 60 °C est détectée, l'utilisation de la chaleur résiduelle sera alors automatiquement activée. En cas d'utilisation de la chaleur résiduelle, la pompe de réfrigérant associée à l'appareil de chauffage ainsi que le ventilateur du véhicule

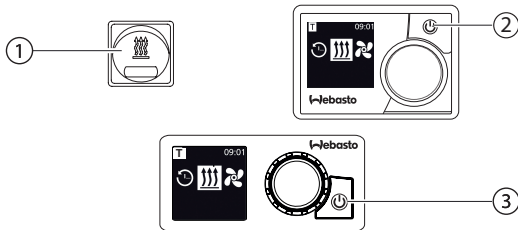
sont commandés automatiquement.

– **Désactivation :**

La désactivation de l'utilisation de la chaleur résiduelle se fait automatiquement via le module de commande de l'appareil de chauffage.

Éléments de commande

Le Thermo Pro 90 HDD peut être équipé d'éléments de commande divers :



- Commutateur (exemple ①)
- MultiControl ou SmartControl (exemple ②)
- Unicontrol (exemple ③)

Il est possible de combiner ces divers éléments de commande entre eux.

Les éléments de commande permettent de confirmer la mise en marche des appareils de chauffage. Une description détaillée est jointe à l'élément de commande respectif.

Véhicules avec équipement ADR :

Il n'est pas possible de régler une heure de programmation sur les véhicules visés par l'ADR. Lorsque l'appareil de chauffage est en marche, le temps restant s'affiche sur l'écran. L'heure peut alors être réglée.

Pannes, recherche des défauts et comment y remédier

En cas d'une panne, les éléments de commande peuvent afficher celle-ci selon le type concerné.



- Dans le cas d'éléments de commande dotés d'un écran, une panne est affichée sous forme d'un code de défaut se présentant comme une combinaison de chiffres et de lettres.
- Dans le cas d'éléments de commande dotés d'une diode, une panne est affichée sous forme d'un code clignotant. Après 5 impulsions clignotantes brèves, la sortie du code de défaut est signalée par une suite de longues impulsions clignotantes. Les impulsions clignotantes longues doivent être comptées. Ce nombre (code de défaut) permet au personnel d'atelier d'identifier le type de panne de l'appareil de chauffage.

Si un code de défaut s'affiche, veuillez contacter votre revendeur agréé Webasto.

Grâce à ce code de défaut, le personnel d'atelier peut cerner plus exactement le défaut.

En outre, le personnel d'atelier peut procéder à une recherche détaillée du défaut à l'aide d'un diagnostic PC.

Les travaux de réparation des appareils de chauffage doivent être effectués uniquement par un personnel qualifié.

Si vous avez besoin de cette documentation dans une autre langue, veuillez vous adresser à votre revendeur local Webasto. Vous trouverez le revendeur le plus proche de chez vous sur : <https://dealerlocator.webasto.com/fr-fr>.
Pour donner votre avis (en anglais ou en allemand) sur ce document, veuillez envoyer un e-mail au : feedback2tdt@webasto.com

Europe, Asia Pacific:

Webasto
Kraillinger Straße 5
82131 Stockdorf
Germany

UK only:

Webasto Thermo & Comfort UK Ltd
Webasto House
White Rose Way
Doncaster Carr
South Yorkshire
DN4 5JH
United Kingdom

www.webasto.com